

—Je veux dire qu'il est impossible que vous n'avez entendu rien d'autre que le cri de M. de Noiville et le bruit de la chute de son corps. Il a été frappé par un lâche assassin, de deux coups terribles. Donc vous avez dû entendre au moins le bruit de sa fuite, quand il a eu accompli son crime.

—En effet, répondit Jeanne ; votre observation me paraît juste. Cependant, je vous assure...

M. Didier de la Tour lança un coup d'œil au substitut, dont le visage s'assombrissait de plus en plus en entendant les réponses de la jeune comtesse ; en constatant qu'il ne sortait pas de ses lèvres un seul mot d'amour ou de simple affection en faveur du mort.

—Cela suffit ! reprit le juge d'instruction. Quelles sont les personnes entrées les premières, lorsqu'enfin vous avez appelé au secours ?

—Ce fut Alexandre, le valet de chambre de monsieur le comte, puis mesdames de Beaumont, puis d'autres domestiques, et le concierge amenant le docteur Robert, je veux dire monsieur Dauray.

—Vous le connaissiez ? fit M. Didier de la Tour.

—Mais oui, sans doute, balbutia Jeanne en devenant très rouge, avec un embarras des plus marqués et qui n'échappa point aux deux magistrats.

—Comment se fait-il que monsieur Dauray se soit trouvé là, juste à point, pour entendre votre appel et y accourir ? Est-ce qu'il se trouvait dans la maison ?

—Oh ! non.

—Cependant, il a entendu vos cris, n'est-ce pas ?

—Certainement, je le suppose du moins.

—On n'a pas été le chercher chez lui ?

—Je ne crois pas, Je n'en sais rien.

Jeanne était sur des épines. En effet, comment Robert s'était-il trouvé là ? Elle se le demandait maintenant, n'y ayant pas songé plutôt au milieu des émotions qui l'avaient bouleversée.

La vérité lui apparaissait, à présent, à savoir que Robert ne s'était pas éloigné de la maison où elle était. Mais pouvait-elle le dire à ces étrangers ? Pouvait-elle aussi révéler les secrets de son cœur. Non certes. Aussi ses réponses devenaient-elles des plus embarrassées, et ses hésitations, son malaise, eussent-ils frappé les gens les plus indifférents et les moins perspicaces.

—Alors, poursuivit impitoyablement le juge d'instruction, c'est qu'il passait " dans la rue, " sous " votre fenêtre... "

—Je, je l'ignore !

Jeanne fondit en larmes. C'était, avec peine qu'elle les retenait depuis quelques instants, regrettant tout ce qu'elle disait, sans comprendre néanmoins toute la portée de ces questions et les conséquences qu'on en pouvait tirer.

—Est-ce qu'il demeure près d'ici ? demanda Didier.

A cette dernière interrogation, elle ressentit une vive commotion. Toutes les angoisses de cette nuit terrible lui revinrent à l'esprit. Elles songea aux tortures que Robert avait dû subir, pendant cette longue journée, si atroce pour tous deux. En une brusque évocation, elle eut la vision nette de toutes ses souffrances à lui, et son cœur à elle, éclatant de douleur et de pitié, elle cacha sa tête dans ses mains.

Après un silence destiné à bien souligner la tenue de la " prévenue ", car c'en était une aux yeux du magistrat instructeur depuis qu'il était question de Robert, M. Didier ajouta froidement :

—Madame la comtesse, vous n'avez pas répondu à ma question : Est-ce que monsieur Dauray demeure près d'ici ?

—Je... je ne crois pas, non, monsieur, je n'en sais rien ! balbutia-t-elle, prise au dépourvu et sentant bien qu'elle venait de livrer, en partie, le secret de son amour, par une émotion qu'elle se reprochait, qu'elle n'avait pu dompter.

Le juge se leva.

—Madame la comtesse, lui dit-il d'un air sévère, je crois que vous avez besoin de repos et que vous n'avez plus rien à nous apprendre. Vous pouvez vous retirer dans votre chambre. J'aurai encore affaire à vous tout à l'heure.

—Eh bien ? fit monsieur Didier de la Tour lorsqu'il se trouva seul avec le substitut et le secrétaire. Vous avez compris, j'espère ?

—Vous l'accusez ?

—Vous aussi, monsieur le substitut. Cette femme n'aimait point le comte. Elle le haïssait, l'épousait à contre-cœur, par force. Et elle aime, elle aime d'une passion désordonnée, ce Robert Dauray, ce docteur.

—Cela paraît probable !

—Cela est certain. D'ailleurs, je le savais, avant de venir ici. J'ai eu la derrière joie d'être l'un des témoins de Gérard de Noiville. J'assistais à la signature du contrat. J'ai assisté à la bénédiction nuptiale, au repas, à la soirée qui ont suivi, et, dans ces diverses circonstances, je n'ai pas perdu de vue, une seule minute, celle qui vient de devenir veuve, si à propos, le jour même de ses noces, " avant d'avoir été la femme de son mari. "

Alors, en quelques mots rapides et que l'amitié pour le défunt rendait éloquentes, Didier de la Tour raconta à M. Pé-nissot toutes les observations qu'il avait faites ; comment il avait appris l'existence de l'amour de Jeanne pour Robert ; comment celle-ci s'était évanouie, à l'église, en apercevant le docteur embusqué derrière un pilier, etc.

Quand il eut fini son récit froidement passionné, la conviction s'était faite dans l'esprit du substitut.

En effet, dit-il, songeur, le vol n'a point été le mobile du crime. Il y faut donc un autre intérêt...

—Or, poursuivit le magistrat instructeur, le comte a été frappé au moment où il se rendait près de sa femme, remarquez bien cette circonstance. Elle éclaircira tout le mystère.

Mademoiselle d'Esparre ne voulait pas appartenir au comte de Noiville. Elle l'avait, sans doute, juré à ce docteur Dauray.

—Mais est-il possible que cette petite main ait fait les blessures horribles que nous avons vues ? D'ailleurs, elle aurait du sang sur ses vêtements.

—Votre observation est parfaitement juste, monsieur le substitut. Aussi n'est-ce pas la comtesse qui a frappé. C'est son amant, ce docteur Robert Dauray. Elle a simplement combiné, préparé le crime avec lui. Elle lui en a facilité l'exécution. Toutes ses réponses le prouvent. Croyez-vous qu'elle fut restée immobile dans sa chambre entendant ce qu'elle avoue avoir entendu, si elle n'eût pas su ce qui se passait.

—En effet !

—Et, du reste, rien ne démontre qu'elle soit entrée si tard, dans ce salon, où l'on égorgeait son mari ! Si elle soutient cette thèse, c'est peut-être unipueusement pour pouvoir affirmer qu'elle n'a pas vu l'assassin.

—Cela saute aux yeux. Mais il faudrait des preuves !

—Nous les aurons, monsieur le substitut.